

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage - échelle 1/2 000
Partie du hameau de Corcelles

Modifié suite aux Révision Allégée n°2 et Modification de droit commun n°1

Vu pour être annexé à la délibération

du _____

arrêtant le projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la commune et signature du maire :

Révision allégée n°1 du PLU approuvée le 25 septembre 2021
Modification simplifiée n°2 du PLU approuvée le 26 Février 2020
Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 27 Janvier 2016
PLU approuvé le 11 Février 2015, complété par la délibération du 29 Juillet 2015

Révision Allégée n°2 et Modification du Plan Local d'Urbanisme réalisées par :



30 Bis rue Charles Delaunay
10 000 TROYES
Tél : 03.25.40.05.90
Email : perspectives@perspectives-urba.com

LEGENDE

Limite de commune	Limite de zone
Espace Boisé Classé	Secteur dans lequel 10% de logements aidés doivent être réalisés au titre de l'article L.123-1-5-II-4° du code de l'urbanisme
Élément du paysage protégé au titre de l'article L.123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme	Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination, au titre de l'article L.123-3-1 du code de l'urbanisme
Bois des Toppes	Bâtiment pouvant faire l'objet d'une restauration, au titre de l'article L.111-3 du code de l'urbanisme
Mur	Secteur soumis à OAP
Alignement d'arbres	Corridor écologique lié à l'eau (Trame Bleue)
Emplacement réservé	Réservoir de biodiversité (Trame Verte)
Zone inondable (par débordement de la Lauve et par ruissellement selon l'étude ISPEAU 2003, au titre de l'article R.123-11 b du code de l'urbanisme	Corridor écologique (Trame Verte)

DEFINITION DES ZONES

Ua	Zone urbaine ancienne à vocation mixte
Ub	Zone urbaine récente à vocation mixte
Uh	Zone dédiée au château et son parc
Ur	Zone réservée aux activités de loisirs
Ui	Zone urbaine réservée à l'activité
1AUj	Zone d'urbanisation future réservée à l'activité
2AU	Zone d'urbanisation future
	<small>L'ouverture à l'urbanisation de cette zone est soumise à révision du PLU</small>
2AUj	Zone d'urbanisation future réservée à l'activité
	<small>L'ouverture à l'urbanisation de cette zone est soumise à révision du PLU</small>
A	Zone agricole
Av1	Secteur viticole pouvant accueillir des constructions liées à la viticulture
Av2	Secteur viticole protégé inconstructible
Ah	Secteur d'habitat isolé en zone agricole
Aj	Secteur de jardin de la zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Nc	Zone naturelle à usage de carrière
Nz	Zone naturelle et forestière sensible (Natura 2000, ZNIEFF)
Na	Zone naturelle réservée aux cabanes de chasse

